



[Le Coach Climat pas à pas – Guide d'utilisation de l'outil](#)

Sommaire

Estimer l'empreinte carbone de l'évènement via « Créer un nouvel évènement ».....	2
0. Informations générales	2
1. Restauration	3
2. Hébergement.....	5
3. Déplacements.....	6
4. Infrastructures et énergies	7
5. Matériel sportif.....	10
6. Logistique	12
7. Objets promotionnels.....	13
8. Habillage du site	14
9. Numérique	16
10. Déchets.....	18
Encore des questions ?	18
ANNEXE 1.....	19

Estimer l'empreinte carbone de l'évènement via « Créer un nouvel évènement »

Bien choisir son parcours : débutant ou confirmé ?

La description de ces deux parcours est détaillée sur l'outil. Attention, même si les deux parcours proposés couvrent le même périmètre, il n'est pas possible de changer de parcours en cours de route.

Le parcours découverte propose un **questionnaire simplifié**, où les **données sont plus faciles à récolter, moins nombreuses, mais moins précises**. Il est adapté aux évènements :

- De **plus petite taille**, au niveau local ou régional
- Qui génèrent **peu de transports** des participants ou logistiques
- Où la séparation des participants en catégorie (spectateurs d'un côté, athlètes et staffs, et organisation de l'autre) n'est pas nécessaire
- Ou pour une **toute première utilisation** de ce type d'outil !

Le parcours confirmé propose un **questionnaire plus complet**, affinant l'estimation et les actions associées, notamment en **ciblant par catégorie** de participants. Les données à saisir **plus précises et plus nombreuses**. Il est adapté aux évènements :

- De plus **grande envergure**, soit par son échelle (niveau régional, national ou international), soit par son nombre de participants (plusieurs milliers)
- Qui génèrent de **nombreux transports** de participants ou logistiques, sur de **longues distances**
- Qui déploient **de nombreux objets** : matériels sportifs, numériques, décors, signalétique, ...
- Ou pour une **seconde utilisation** !

0. Informations générales

Localisation de l'évènement :

Il s'agit du site où a lieu votre évènement. Si l'évènement se déroule dans plusieurs sites, inscrivez le lieu du site d'accueil principal.

Combien de jours de compétition comporte votre évènement ?

Ici, seuls les jours de compétition (périodes d'entraînement officielles non incluses) sont concernés.

Durée totale de l'évènement. Pendant combien de temps l'équipement est-il réservé, du montage jusqu'au démontage ?

Il s'agit du temps pendant lequel l'espace est mobilisé pour votre évènement. L'équipement est considéré comme mobilisé dès lors qu'il n'est plus utilisable par d'autres utilisateurs étrangers à l'évènement sportif considéré.

Nombre de participants total sur place :

Le terme « participants » est entendu au sens large : il s'agit de l'ensemble des personnes qui se déplacent sur le site dans le cadre de l'évènement : athlètes, staff sportif, spectateurs, organisateurs, bénévoles, médias, VIP, prestataires, etc.

Parcours CONFIRME :

Quelle est la répartition de vos participants en présentiel ?

Les participants peuvent être répartis selon les 3 catégories : « sportif et leur staff », « spectateurs » et « organisation et autres participants » (*cf description des catégories de participants page...*)

1. Restauration

Repas

Un service de restauration (gratuit ou payant) est-il assuré lors de votre évènement ? :

Cette question inclut l'ensemble des services de restauration sur lesquels l'organisateur a une influence, que ce soit une alimentation gratuite ou payante. C'est le cas de la restauration organisée par l'organisateur lui-même (exemple d'un snack géré par les bénévoles de l'organisation), mais aussi des prestataires contractualisés par l'organisateur (exemple : un traiteur qui distribue le pique-nique du midi) ou encore un prestataire extérieur invité par l'organisateur sur le site de compétition (exemple : baraque à frites installée sur le site de compétition).

En cas de doute, posez-vous la question suivante : l'organisateur peut-il avoir une influence sur le choix des produits distribués ? Si la réponse est oui, alors il faut l'inclure.

Combien de repas (ou équivalent repas) sont servis lors de l'évènement au total ?

Il s'agit ici des repas proposés dans le cadre d'un service de restauration (cf question ci-dessus). Les petits-déjeuners et les snacks sont considérés comme des demi-repas.

Exemple : Si 100 repas sont servis sur un évènement qui dure 5 jours, la réponse est donc 500 repas au total.

Lorsqu'un repas est composé d'un menu entrée / plat / dessert,

- si l'un des 3 contient de la viande rouge, comptez-les comme des « repas avec viande rouge »
- si aucun des 3 ne contient de viande rouge, mais de la viande blanche, comptez-les comme des « repas avec viande blanche »
- si aucun des 3 ne contient de viande rouge ni viande blanche, mais du poisson, comptez-les comme des « repas avec poisson »
- etc...

Parcours CONFIRME : séparez le nombre de repas par catégories de participants.

Composition des repas servis en moyenne (%).

Voici quelques informations sur la composition des catégories de repas :

- Un repas végétarien peut contenir des œufs et des produits laitiers
- La viande rouge correspond ici au bœuf et à l'agneau
- La classification ne dépend pas de la quantité de viande d'un plat, mais seulement de la présence ou non de viande. Exemple : même s'il y a seulement une tranche de jambon dans l'assiette, ça compte !

Parcours CONFIRME : distinguez la composition des repas par catégories de participants. Si cette composition est équivalente pour l'ensemble des participants, il suffit d'appliquer le même pourcentage à chaque catégorie.

La vaisselle (assiettes, couverts...) utilisée pour le service est-elle en majorité réutilisable ou à usage unique ?

Dans le cas d'une utilisation d'un mix de vaisselle réutilisable et jetable, cochez la case « réutilisable » si minimum 50% de la vaisselle est réutilisable.

Ici, il n'y a pas de distinction dans la composition de la vaisselle jetable, qu'elle soit en plastique, carton, bois ou autre.

Avez-vous un système de revente ou de dons des invendus alimentaires ?

Cette question recouvre de nombreuses modalités : retour en magasin, banque alimentaire, association, valorisation en nourriture animale...

Boissons

Distribuez-vous ou vendez-vous des boissons ou bouteilles d'eau lors de votre évènement ?

Il s'agit de l'ensemble des boissons distribuées ou vendues, peu importe le type de contenant (bouteille plastique, éco-cup ou verre de bar).

Les robinets en libre-service ne sont pas concernés ici. Si l'organisateur ne met à disposition que des robinets en libre-service, il convient de répondre non à cette question et passer à l'étape suivante.

Combien de litres d'eau en bouteille plastique sont vendus ou distribués ?

Il s'agit ici uniquement des bouteilles d'eau, gazeuse ou plate. L'unité est en litre.

Exemple : Pour 1 000 bouteilles de 0,5L distribuées, le total est de 500 litres distribués.

Rappel : Dans le cadre de [la loi AGEC](#), la distribution gratuite de bouteille en plastique est interdite, qu'il s'agisse d'eau ou de soda à destination des athlètes, du staff ou des volontaires.

Combien de litres de soda/jus de fruit/bières sont vendus ou distribués ?

Ici, on considère l'ensemble des litres vendus sous format bouteille comme éco-cups. La distinction est traitée dans la question suivante.

Quelques exemples de conversions : 3 canettes de sodas = 1 litre ; 4 bières petit format = 1 litre.

Quelle proportion est servie sans emballage jetable ? Bouteilles consignées ou sous format éco-cup par exemple.

Attention, si les éco-cup ne sont pas retournées (si elles sont conservées par les clients), alors elles doivent être considérées comme des emballages.

Exemple : si seulement 30% des éco-cups sont finalement retournées à la consigne, alors il convient de considérer seulement 30% de boissons sans emballage.

[2. Hébergement](#)

Proposez-vous un service d'hébergement à vos participants ?

Il convient de répondre OUI à partir du moment où l'organisateur est responsable du choix d'un hébergement, que le service soit gratuit ou payant. Par exemple si votre évènement a lieu sur 2 jours et que la majorité des participants ne dorment pas sur leur lieu d'habitation habituelle, vous pouvez orienter leur choix d'hébergement, donc considérez-les dans votre périmètre de responsabilité.

Combien de nuits au total ?

Il s'agit ici de l'ensemble des nuitées entre la phase de montage et démontage de l'évènement. Si l'organisateur héberge le staff plusieurs jours avant le début de la compétition, il convient de les inclure.

Exemple : Si l'organisateur organise l'hébergement de 100 personnes pendant 3 jours, le total est de 300 nuitées.

Avez-vous recours à des hébergements certifiés ?

Les hébergements « certifiés/labélisés » pour l'environnement sont ici l'ensemble des hébergements qui ont un label environnemental du type EU Ecolabel, La Clé verte, ISO 14001 ou autres labels équivalents.

Certains hébergements sont engagés dans une politique de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre mais ne possèdent pas de label. Dans ce cas-là, il est possible de les intégrer dans la catégorie « certifié/labélisé » si leur démarche vous semble sérieuse.

Type d'hébergement :

Il s'agit ici de distinguer les types d'hébergements utilisés dans le cadre de votre événement car plus un hébergement est haut de gamme, plus ses services sont générateurs d'émissions.

Parcours CONFIRME: Séparez le type d'hébergement par catégories de participants. Si cette composition est équivalente pour l'ensemble des participants, appliquez le même pourcentage à chaque catégorie.

3. Déplacements

Afin de répondre aux questions de cette catégorie, il est conseillé de collecter les données à travers l'achat des billets s'il en existe (en rajoutant une question sur la provenance et le moyen de transport lors du processus d'achat), ou de réaliser un sondage le jour J. Un exemple de sondage est présent en annexe de ce guide.

Déplacement pour venir sur le site

En moyenne, d'où viennent vos participants ?

Il faut bien prendre en compte l'ensemble des populations : sportifs, staffs, spectateurs, organisateurs, bénévoles, arbitres, médias, prestataires...

Parcours CONFIRME: Indiquez la provenance de chaque catégorie de participants. Cette séparation est importante car les catégories de participants ne viennent généralement pas tous du même endroit.

L'info utile : Les déplacements sont souvent le principal secteur d'émissions de gaz à effet de serre d'un évènement sportif, il est donc important de répondre à ces questions le plus précisément possible.

Exemple : si 10 personnes viennent d'une origine « monde » pour un évènement qui rassemble 10 000 personnes, il faudra inscrire 0,1% dans la case « monde ». Arrondir à 0% ou 1% aurait pour effet de largement fausser les résultats.

Quels moyens de transports les participants utilisent-ils pour se rendre sur le site de l'événement ?

Cette question est séparée selon les 5 origines (Ville, Région, France, Europe, Monde) car les moyens de transport diffèrent en fonction de l'origine.

- Les trottinettes et vélos électriques sont ici inclus dans la catégorie « mobilité active ».
- Bus : si les bus utilisés sont remplis à moins de 50% de leur capacité maximale, alors remplacer « bus » par « van »
- Van : si les vans utilisés sont remplis par moins de 5 personnes, alors remplacer « van » par « voiture »

Les moyens de transport spécifiques à la logistique et au matériel sportif ne sont pas inclus ici (voir section « logistique et matériel sportif »)

Déplacements sur le site ou entre les sites de compétition

Est-ce que vos participant se déplacent entre plusieurs sites (hébergement, restauration, sites de compétitions ou d'entraînements...) lors de votre évènement ?

Cette question concerne uniquement les déplacements émetteurs de gaz à effet de serre. Si l'ensemble (ou l'extrême majorité) des déplacements sont réalisés en mobilité actives ou douces, répondre NON à cette question et passer à la section suivante.

Combien de kilomètres parcoururent-ils au total pendant l'évènement (en moyenne par personne) ?

Pour répondre à cette question, il est conseillé de se mettre dans la peau d'un participant et de retracer ses déplacements au cours d'une journée type. Les déplacements sur le site (et entre les sites) de compétition sont souvent négligeables par rapport aux transports pour venir sur le site, ainsi ne passez pas trop de temps sur cette question, contentez-vous des bons ordres de grandeur. Exemple : les athlètes et leur staff font 5 kilomètres aller/retour entre leur hébergement et le site de compétition sur une durée de 3 jours d'évènement, le total est donc de $5 \times 2 \times 3 = 30$ km par personne au total.

Répartition par moyen de transport :

Attention, les moyens de transport proposés sont légèrement différents par rapport à la question précédente.

Ici encore, les déplacements sur le site sont souvent négligeables par rapport aux transports pour venir sur le site, les bons ordres de grandeur suffisent.

Parcours CONFIRME : distinguez les déplacements par catégorie de participants.

4. Infrastructures et énergies

Infrastructures

Infrastructures pérennes

Surface totale des bâtiments fermés

Il s'agit ici de l'ensemble des espaces mobilisés pour l'organisation sportive. Sont considérés comme « bâtiment fermé » l'ensemble des espaces avec des murs et un toit : gymnases, salles de judo, espaces de vestiaire, clubs house, salles de réunion et autres espaces utilisés pour l'ensemble de l'évènement sportif.

Si l'organisateur réserve l'utilisation exclusive d'un gymnase, il convient d'indiquer la surface totale des espaces couverts, et ceci même si l'évènement n'exploite pas l'ensemble de ces espaces.

Si une salle est utilisée de façon ponctuelle (exemple salle de réunion communale pour la cérémonie de remise des résultats), elle peut être ignorée ici.

Les surfaces sont exprimées en m², c'est-à-dire longueur x largeur. S'il y a plusieurs étages, additionnez les surfaces de chaque étage.

L'info utile : si l'évènement sportif est organisé dans un équipement sportif public, contactez les services techniques de la collectivité d'accueil pour obtenir les informations relatives aux infrastructures et à l'énergie.

Surface totale des espaces artificialisés en extérieur

Il s'agit de l'ensemble des surfaces qui ont été imperméabilisées (exemple béton) ou qui ont été traitées contre la végétation (exemple terrain de tennis en terre battue avec géotextile) : terrains sportifs extérieurs, gradins permanents et parkings artificialisés.

Seuls les parkings directement associés à l'équipement sportif sont à comptabiliser.

Surface d'espaces verts entretenus pour l'évènement sportif

Il s'agit de l'ensemble des espaces verts entretenus par l'organisateur par la tonte, le débroussaillage ou l'utilisation de produits phytosanitaires : terrains sportifs en herbe (foot, golf), espaces de cheminement et jardins entretenus pour le bon déroulement de l'évènement sportif.

[Infrastructures temporaires](#)

Utilisez-vous des infrastructures temporaires (tentes, barrières, gradins, sanitaires...) ?

Il s'agit des infrastructures montées pour les besoins de l'évènement, puis démontées à l'issue de l'évènement.

Tribunes temporaires : nombre de places assises

Containers / Bungalows / Tentes fermées : espaces fermés et pouvant être thermorégulés (chauffés ou climatisés). Exemple : tente chauffée utilisée comme vestiaire d'appoint

Tentes ouvertes : tentes sans mur ou avec mur mais qui ne sont pas destinées à être thermorégulées. Exemple : tente de stockage de matériel

Barrières, Rampes, Filets de protection : ensemble des dispositifs de séparation et de non-franchissement en acier, bois ou plastique. L'unité est en mètre linéaire. Les chaînes, rubalises et autres dispositifs de séparation légers ne sont pas pris en compte.

Sanitaires temporaires : ensemble des sanitaires temporaires, qu'ils soient ouverts ou fermé, reliés ou non au réseau.

Energies

Dans les infrastructures pérennes

Classe gaz à effet de serre de l'infrastructure :



La classe gaz à effet de serre est une étiquette (de A à G) qui estime les émissions de gaz à effet de serre en kg de CO₂e par m² et par an. Cette information est indiquée sur la facture d'énergie du bâtiment. Si le bâtiment appartient à une collectivité, contactez les services de la collectivité concernée pour obtenir l'information.

Quel(s) type(s) d'énergie principale est consommée dans votre bâtiment ?

Il existe parfois plusieurs sources d'énergies différentes pour alimenter un même bâtiment. Dans ce cas, considérez la source d'énergie utilisée pour le chauffage ou la climatisation du bâtiment.

Votre évènement utilise-t-il une piscine ?

Répondez OUI si l'eau de la piscine est chauffée et/ou traitée. Il s'agit ici uniquement des piscines utilisées dans le cadre de l'évènement sportif (et non de l'hébergement).

La pratique du sport nécessite-t-elle le fonctionnement d'installations mécaniques ?

Il s'agit ici des éventuelles installations mécaniques consommant de l'énergie électrique ou fossile pour déplacer les pratiquants ou de l'eau dans le but d'une pratique sportive ou de loisir. Exemples : télésièges, câbles de wake board ou pompes d'un stade d'eaux vives artificiel.

Dans les infrastructures temporaires

Climatisez-vous vos infrastructures temporaires couvertes ?

Répondez OUI si l'organisation climatise plus de 50% des infrastructures temporaires.

L'info utile : Les gaz frigorigènes utilisés pour les systèmes de climatisation dites « split » sont des gaz à effet de serre très puissants, ils ont un pouvoir de réchauffement global plusieurs milliers de fois supérieur au CO₂. La fuite de gaz frigorigène dans l'atmosphère est donc très problématique. Veiller à bien entretenir les climatisations et à assurer leur recyclage en fin de vie.

Chauffez-vous les infrastructures temporaires couvertes ?

Répondez OUI si l'organisation chauffe plus de 50% de vos infrastructures temporaires fermées.

Rajoutez-vous des éclairages temporaires ?

Cette question ne prend pas en compte la taille et le nombre d'éclairages temporaires.

L'info utile : les éclairages temporaires sont à l'origine de peu d'émissions de gaz à effet de serre s'ils sont branchés au réseau, mais attention à la pollution visuelle pour la faune sauvage si l'évènement a lieu en milieu naturel !

Avez-vous recours au réseau électrique ou à un groupe électrogène pour vos infrastructures temporaires ?

Choisissez « Groupe électrogène » en cas d'utilisation sur plus de 50% des infrastructures temporaires qui consomment de l'énergie.

L'info utile : Le groupe électrogène produit de l'énergie à partir d'un carburant fossile (sauf biocarburant). Chaque kWh produit à l'aide d'un générateur émet donc beaucoup plus de CO₂ que celui distribué sur le réseau national Français qui est un réseau très peu carboné.

Combien de litres de carburant avez-vous consommé ?

Il est possible d'estimer la quantité de carburant consommé via la puissance du groupe électrogène et son temps d'utilisation (*cf tableau*)

Groupes électrogènes	
Puissance en KVA	Consommation L/h
10 KVA	3 L/h
25 KVA	5 L/h
50 KVA	10 L/h
100 KVA	20 L/h
150 KVA	30 L/h
200 KVA	40 L/h
250 KVA	50 L/h
300 KVA	60 L/h
350 KVA	70 L/h
450 KVA	90 L/h
550 KVA	110 L/h
650 KVA	146 L/h
850 KVA	180 L/h
1000 KVA	220 L/h
1250 KVA	298 L/h
1500 KVA	338 L/h
2000 KVA	400 L/h

Source tableau : Kénéo

5. Matériel sportif

Matériel individuel

Le sport pratiqué nécessite-t-il du matériel individuel (hors textile) ?

Il s'agit ici de tout matériel sportif permettant de se déplacer (kayak, vélo, kart, skis), ou de tirer (arc, pistolet, raquette, crosse...)

Quel est le poids du matériel sportif principal ?

S'il existe plusieurs équipements différents pour un même sport, indiquez seulement le matériel le plus lourd ou le plus volumineux. Exemple : Pour le kayak, indiquez uniquement le poids de l'embarcation, et pas celui de la pagaie.

Si l'évènement est multisport, considérez uniquement le sport avec le plus gros matériel sportif.

Combien de matériels sportifs individuels seront présents sur le site au total ?

Exemple : pour un tournois de tennis, si 100 athlètes viennent avec 3 raquettes chacun, le total est de 300 unités de matériels sportif.

Quelle est la composition de ce matériel sportif ?

Il est possible d'estimer le poids carbone de la fabrication du matériel sportif à partir du poids total et de la composition de celui-ci. Il est ici demandé de répartir la composition du matériel par poids de matière.

Exemple : si le matériel pèse 100kg, dont 50kg de composite et 50kg d'acier, alors il faudra inscrire 50% dans la case Acier et 50% dans la case composite.

Le « composite » correspond à un alliage fibre/résine, par exemple : la fibre de verre, le kevlar et le carbone

Est-ce que ce matériel sportif est transporté séparément des athlètes, ou dans une remorque dédiée ?

La question à se poser est : Est-ce que le matériel sportif est acheminé en même temps et avec le même moyen de transport que les athlètes ?

Certains matériels sportifs volumineux nécessitent un moyen de transport spécifique. Si c'est le cas, les émissions associées doivent être intégrées ici.

Si le matériel est transporté dans le même véhicule que les athlètes, alors les émissions sont déjà intégrées dans la section déplacements.

Il n'y a pas besoin de comptabiliser le nombre de matériel sportif, seulement le nombre de remorques et/ou camions dédiés.

Matériels communs

Quelle est la valeur monétaire du matériel sportif commun et démontable (ou déplaçable) fourni par l'organisateur ?

Il s'agit ici de la valeur d'achat neuf du matériel et non pas de sa valeur estimée le jour de l'évènement. Exemples : tapis de gym et agrès, poteaux de volley, trampoline, etc.

L'info utile : Utiliser la valeur monétaire est une manière simplifiée d'estimer l'empreinte carbone de certains produits, basée sur un facteur d'émission qui convertit des données financières en carbone. Dans une logique de simplification pour l'utilisateur, une moyenne est utilisée afin d'être appliquée à l'ensemble des matériels sportifs communs utilisés dans différents sports.

6. Logistique

Logistique pour venir sur le site

Pour les 3 questions :

- **Poids total du matériel transporté pour l'organisation de l'évènement**
- **Répartition par moyen de transport**
- **Provenance moyenne**

Il peut être particulièrement difficile et chronophage d'estimer le poids de la logistique, sa provenance et la répartition des moyens de transport utilisés.

Pour gagner du temps tout en conservant les bons ordres de grandeur, il est pertinent de récolter les données sur la logistique la plus émissive de gaz à effet de serre, c'est-à-dire ce qui vient de **loin** (France, Europe, Monde), ce qui est **lourd** (barrières, bungalow, containers, gradins démontable...) et ce qui utilise les modes de **transport les plus émissifs** (avions, camions, voitures).

Sollicitez vos prestataires pour obtenir des données plus précises.

Parcours CONFIRME : Attention, pour les catégories « aérien », « maritime » et « ferroviaire », il est demandé de renseigner un poids, tandis que pour les véhicules, il est demandé de renseigner le nombre de véhicules (camions et voitures).

Menez-vous une politique de réduction des emballages auprès de vos fournisseurs ?

C'est par exemple le cas si l'organisateur choisit un fournisseur qui s'engage à réduire ses emballages ou un fournisseur certifié d'un label spécifique en ce sens.

Pour les emballages plastiques, cartons et palettes non évités, sont-ils collectés et recyclés ?

Ils peuvent être directement collectés par le prestataire ou traités par les soins de l'organisateur.

Logistique sur le site

Nombre de véhicules mobilisés pour l'organisation pendant toute la durée de l'évènement ?

Sont considérés ici les voitures, mais aussi les tracteurs, jet ski ou bateaux à moteur.

Quel pourcentage sont électriques ?

Remplir en pourcentage de véhicules, sans tenir compte de leur taille ni de leur fonction.

Combien de kilomètres sont parcourus par véhicule en moyenne ?

Il s'agit du nombre de kilomètres parcourus en moyenne par un véhicule sur l'ensemble de l'évènement.

Exemple : Si l'ensemble des véhicules font en moyenne 20 km par jour pendant 5 jours d'évènement, alors nous avons 100km/véhicule.

7. Objets promotionnels

Boutique :

Est-ce que vous et/ou un indépendant, vendez des produits manufacturés dans l'enceinte et dans le cadre de l'évènement ?

Il s'agit de l'ensemble des ventes sur lesquelles l'organisateur a une influence dans sa sélection de produits ou le choix des vendeurs présents sur le site de compétition.

Exemple : Les ventes réalisées par des vendeurs de matériel d'escalade ou de vêtements de sport, à qui un emplacement a été attribué lors d'un championnat national d'escalade, doivent être renseignés.

Quelle est la valeur monétaire des produits vendus ?

Indiquez le chiffre d'affaires total des produits vendus. Attention, la restauration n'est pas prise en compte ici, elle a déjà été intégrée dans la section alimentation.

Parcours CONFIRME :

Combien de pièces de textiles vendues ?

Une unité textile correspond au poids d'un tee-shirt. Si l'organisateur vend d'autres pièces textiles (pantalon, pull, veste), il convient d'utiliser leur poids approximatif pour les faire correspondre à cette unité. Exemple : Si un pantalon pèse trois fois plus lourd qu'un tee-shirt, alors un pantalon équivaudra à trois pièces de textile.

Quelle valeur monétaire de petits objets promotionnels vendus ?

Intégrez ici l'ensemble des ventes qui ne sont pas du textile, ni du matériel sportif : porte clef, gourde, souvenirs, posters...

Quelle valeur monétaire d'équipements sportifs vendus ?

Intégrez ici le matériel sportif et tout accastillage (huile, porte gourde, pneus...). Le textile sportif n'est pas inclus ici car déjà intégré dans la question précédente.

Cadeaux et dotations :

Distribuez-vous des cadeaux ou dotations lors de votre évènement ?

Il s'agit ici de tout ce qui est offert par l'organisation, réparti en trois catégories principales qui représentent la majorité des cadeaux/dotations : « tee-shirt », « sacs » et « goodies ».

- **Nombre de tee-shirts :** cf question « combien de pièces textiles vendues » ci-dessus
- **Nombre de sacs à dos :** Comptez le nombre de sacs, sans tenir compte de leur format (sac en toile, sac de sport, sac étanche...)
- **Valeur marchande des autres goodies :** Si l'organisation offre d'autres types de cadeaux (exemple livre, nourriture, casquette...), il convient de les intégrer dans cette catégorie.

Quelle part de ces goodies peut être considérée comme des goodies "utiles et vertueux" ? : Sont considérés comme « utiles » les goodies qui remplissent une fonction autre que le jeu ou la décoration. Sont considérés comme « vertueux » les goodies qui permettent d'éviter d'autres émissions de gaz à effet de serre. Exemple : offrir une gourde réutilisable permet d'éviter les bouteilles jetables.

Récompenses :

Offrez-vous des récompenses ?

Il s'agit de l'ensemble des récompenses physiques (médailles et coupes), mais aussi de tous les lots offerts (paire de ski, jambon, vêtements...).

Dans le cas où la récompense est un service (exemple : bon pour une entrée dans un parc d'attraction ou bon pour un saut à l'élastique), il convient de ne pas les considérer ici. En effet, les services sont dans la plupart des cas, significativement moins carbonés que les biens physiques.

[8. Habillage du site](#)

Décors et revêtements

Utilisez-vous des décors et du revêtement de sol ?

Les décors et le revêtement de sol sont une source importante de gaz à effet de serre mais aussi de déchets car ils sont très souvent jetés à l'issue d'un évènement sportif. Dans les décors et revêtements de sols, sont inclus les moquettes, le mobilier, les ornements et décorations murales...

Surface de revêtement de sol :

En cas d'utilisation d'un revêtement temporaire d'usage comparable à la moquette, comme le lino, il est possible de l'intégrer ici.

Est-elle réutilisée ou en matériaux recyclés ?

Le matériau est considéré comme réutilisé à partir de deux usages sur deux évènements différents. Il est considéré comme recyclé à partir de 50% de matière recyclée dans sa composition. Répondez OUI si minimum 50% de la moquette est concernée.

Attention, un revêtement peut être vendu comme recyclable mais ne pas être fabriqué à partir de matériaux recyclés.

Quelle est la valeur monétaire des décors et mobiliers mis en place ?

Si les décors ont été fabriqués sur mesure, considérez uniquement le prix d'achat des matières premières.

Quelle proportion est à usage unique ?

Répondez en termes de poids ou de surface en fonction de ce qui semble le plus représentatif pour l'évènement.

La signalétique n'est pas incluse dans cette partie, elle est traitée dans la question suivante.

Signalétique

Utilisez-vous des supports de communication ou de la signalétique ?

La signalétique correspond à l'ensemble des installations permettant d'orienter les participants sur le site de compétition : banderoles, panneaux en bois, fanions en plastique, etc.

Les supports de communication correspondent aux affiches, flyers, banderoles, kakemonos (banderoles verticales) et autres supports.

Il est parfois difficile de bien différencier la catégorie décor et la signalétique. En cas de doute, il est possible d'imputer dans l'une ou l'autre des catégories.

Si oui, quelle valeur marchande totale ?

Une partie de cette signalétique est-elle réutilisable ?

La signalétique est « réutilisable » si elle est ou sera utilisée pour une fonction comparable. Ainsi, si les bâches sont réutilisées pour une fonction dégradée, comme par exemple emballer du matériel, on ne les considère pas ici comme « réutilisable ».

Répondre OUI si minimum 50% est considéré comme réutilisable.

Parcours CONFIRME :

Combien de m² de bâche, banderole ou kakemonos ?

La surface s'exprime en m². Exemple : une banderole de 3 mètres de long par 2 mètres de large fait $3 \times 2 = 6\text{m}^2$ de surface.

La majorité de ces banderoles/bâches/ kakemonos sont-ils réutilisables ?

Cf définition « réutilisable » ci-dessus.

Combien d'affiches type 40cm x 60cm ? (taille A2)

L'affiche A2 est utilisée en unité de référence. Si les affiches sont deux fois plus grandes (format A1), alors il convient d'inscrire deux fois plus d'affiches. A l'inverse, si les affiches sont deux fois plus petites (format A3), inscrivez deux fois moins d'affiches.

Combien de flyers, plans, tickets, accréditations ?

Comptabilisez le nombre de flyers, plans du site, tickets, accréditations, sans tenir compte de leur taille ni de leur composition (plastique, papier, autre).

9. Numérique

Matériel numérique pour les membres de l'organisation

Utilisez-vous du matériel numérique pour l'organisation de votre évènement ?

Exemple de matériel numérique à prendre en compte : téléphone, tablette, ordinateur, TV, écran géant, sonorisation, caméra, imprimante, etc.

Utilisez-vous un réseau WIFI ?

Répondez OUI si la majorité des membres de l'organisation ont accès et utilisent le réseau WIFI.

Nombre d'équipements numériques pour « l'organisation »

Attention, cette catégorie n'inclut pas le matériel pour la diffusion de l'évènement, tel que les TV et les écrans géants ; mais bien les ordinateurs, tablettes, téléphones mis à disposition pour les membres de l'organisation.

Parcours CONFIRME :

Pour les 3 questions :

- **Ordinateurs**
- **Tablettes**
- **Téléphones**

3 catégories principales sont proposées. Si l'organisateur possède du matériel numérique divers (radio, caméra, sonorisation), il convient de l'inclure dans la catégorie « téléphone ».

Durée de vie moyenne

Il faut ici estimer la durée de vie moyenne de vos équipements numériques, en considérant le moment entre lequel vous acquérez le matériel, et celui où vous le vendez ou le recyclez.

Prenez ainsi en compte le matériel cassé, et si le matériel neuf est revendu au bout de 2 ans, alors il convient de considérer 2 ans, indépendamment du devenir des produits vendus.

Matériel numérique pour la diffusion d'informations et de l'évènement sur place

Utilisez-vous du matériel numérique pour la diffusion d'informations sur place ?

Il s'agit des supports numériques qui permettent de suivre l'évènement ou les résultats : télévisions, écrans géants et équipements de scénographie et captation (enceintes, caméras, projecteurs...)

Nombre de télévisions utilisées (inférieur à 1m de diamètre)

Si les télévisions sont plus grandes elles seront classées dans la catégorie écran géant ci-après

La majorité du matériel est loué, reconditionné ou de seconde main ?

Répondez OUI si c'est le cas pour plus de 50% de vos appareils

Si acheté, durée de vie moyenne :

Cf ci-dessus

Nombre d'écrans géants (supérieur à 1m de diamètre)

Répondre ici en nombre, indépendamment de leur taille respective

Dimension moyenne :

S'il y a des écrans de surfaces différentes, il est possible d'additionner leur surface et diviser par le nombre d'écrans pour faire une moyenne.

Offrez-vous une connexion WIFI gratuite au public, sur des structures déjà existantes ?

Si une structure WIFI est existante, il est intéressant de la partager à l'ensemble des participants (cf info utile). Mais si aucune n'existe, l'installation du réseau Wifi uniquement pour votre évènement serait des installations trop importantes.

L'info utile : Une connexion WIFI consomme environ 4 fois moins d'énergie qu'une connexion en 4G. Si l'organisateur peut partager un réseau WIFI à ses participants alors il permet une diminution de leur consommation d'énergie.

Matériel numérique pour la diffusion d'informations et de l'évènement sur place

Combien de personnes reçoivent vos emails ?

Il convient ici prendre en compte l'ensemble de la liste de diffusion utiliser pour la promotion et la communication autour de l'évènement.

Combien d'envois d'emails classiques ?

Les emails classiques sont les emails texte sans pièce jointe.

Combien d'envois d'emails avec pièce jointe ou photo ?

Tous les emails avec pièce jointe, même sans photo, sont inclus dans cette catégorie.

La ou les vidéos de l'évènement sont-elles disponibles en direct ?

Répondez OUI si l'évènement est retransmis en direct sur les réseaux sociaux ou sur une plateforme type You Tube.

L'info utile : Le visionnage des vidéos postées en ligne fait partie du poids carbone de l'organisation de l'évènement, car l'organisation a la main sur le nombre de vidéos postées et leur qualité / résolution, ce qui impacte la consommation liée aux services numériques.

Qualité maximale de la résolution des vidéos

Cette information est accessible sur le site qui héberge les vidéos. La résolution des vidéos est exprimée en pixels, elle détermine la qualité des images mais aussi la consommation d'énergie associée.

L'info utile : Les vidéos en ligne sont souvent de 720 pixels par défaut. Une vidéo HD pèse 1080 pixels et une vidéo 4K pèse 3840 pixels

Temps de diffusion en DIRECT total ?

Il s'agit ici des vidéos diffusées en direct. Les vidéos stockées sont traitées plus loin.

Fréquentation instantanée moyenne

Le nombre de connections instantanées est affiché sur la vidéo en ligne en question.

Vidéo de l'évènement disponible sur internet en replay ?

Il s'agit des vidéos stockées dans des data center afin de pouvoir être visionnées à la demande après l'évènement sportif.

Combien de vidéos ont été diffusées ?

Indiquez ici le nombre de vidéos sans tenir compte de leur durée.

Durée moyenne des vidéos diffusées

La durée moyenne est comptabilisée en heures. Exemple : Pour une vidéo de 10 minutes, cela correspond à $10/60 = 0,167$ heures

Nombre de vues moyen de chaque vidéo

Le nombre de vue d'une vidéo en ligne va avoir tendance à augmenter très rapidement lorsqu'elle vient d'être postée, puis plus lentement. Nous proposons ici d'estimer le nombre de vue environ 1 mois après sa publication. Pas besoin du nombre exact, une projection sera suffisante !

[10. Déchets](#)

Mettez-vous en place des poubelles de tri sur votre évènement ?

Répondez OUI dès lors que vous mettez en place au moins 2 flux de poubelles sur le site de l'évènement. Exemple : ordures ménagères + verre.

Nombre de poubelles total (250 L)

L'unité utilisée est une poubelle de 250 litres, correspondant aux poubelles de ville (cf photo).

Il n'est jamais facile d'estimer le volume de déchets générés par l'organisation d'évènements sportifs. Au-delà du volume de déchets, il est surtout important de réaliser une estimation de la répartition des déchets par flux.

L'info utile : Si la gestion des déchets est gérée en interne, il peut être pertinent de charger un bénévole de récolter ce type de données.



[Encore des questions ?](#)

Contactez directement le Coach à l'adresse suivante :

contact@coachclimateevenements.org

ANNEXE 1

Exemple de sondage pour collecter les données de la catégorie « Déplacements »

Exemple de sondage pour collecte des données "Déplacements"

Exemple de sondage pour la collecte de données pour consolider les données carbone de la catégorie "Déplacements" (nombre, provenance, moyen de transport) du Coach Climat évènements

1. Êtes-vous venus en groupe, et si oui, de combien de personnes ?

2. D'où venez-vous ?

- Paris
- Seine Saint-Denis
- Région Ile de France (hors SSD)
- France métropolitaine (hors IDF)
- Autre

3. Par quel moyen de transport êtes-vous venu.e ?

- En mobilité active : à pied, en fauteuil, à vélo, en trottinette
- En transports en commun ferroviaires : métro, tramway, RER
- En bus/car
- En voiture (1 à 2 personnes)
- En covoiturage (+ de 2 personnes)
- En véhicule adapté
- En train : TGV, TER, Intercités
- En avion

4. Comment avez-vous eu connaissance de l'événement ?

- Réseaux sociaux de l'évènement
- Newsletter
- Presse/médias
- Distribution de flyers
- Affichage en ville
- Bouche à oreille
- Je travaille autour de l'évènement

5. Un commentaire particulier à transmettre à l'organisation ?

Ce contenu n'a pas été créé ni n'est approuvé par Microsoft. Les données que vous soumettez sont envoyées au propriétaire du formulaire.

